



**Note conceptuelle sur la Consultation des OSC et AL sur le  
Multilatéralisme Inclusif**

**13 septembre 2021  
13:30h - 16:00h CET**

### Contexte

En février 2021, une **communication conjointe relative au renforcement de la contribution de l'UE à un multilatéralisme fondé sur des règles** a été publiée. La communication appelle à un multilatéralisme véritablement inclusif, où «la société civile, le secteur privé, les partenaires sociaux et les autres parties prenantes clés ont voix au chapitre». Afin d'indiquer comment cela pourrait être mené dans la pratique et de répondre au vif intérêt de la société civile (y compris des organisations du secteur privé) et des autorités locales, de s'associer aux futurs travaux relatifs au déploiement de la communication, une consultation sur le **multilatéralisme inclusif** est organisé par la Direction Générale des partenariats internationaux de la Commission européenne (DG INTPA) et par le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), en collaboration avec le Forum politique pour le développement (FPD).

Le calendrier de cette consultation coïncide avec le **rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur «Notre programme commun»**, lancé à la suite de l'adoption de la déclaration politique à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire des Nations Unies et qui sera officiellement présenté le 10 septembre.

### Méthodologie

La réunion réunira des représentants de l'UE et des représentants des réseaux d'OSC et d'AL aux niveaux européen, régional et mondial. L'objectif est de recueillir les contributions des participants sur l'agenda du multilatéralisme inclusif, et d'offrir un espace pour les questions et les commentaires.

L'événement, d'une durée de 2,5 heures, présentera les principaux fondements et objectifs de l'agenda du multilatéralisme inclusif, suivi d'une session visant à clarifier les questions, suggestions et contributions des participants.

Les commentaires écrits des participants seront recueillis jusqu'au 20 septembre 2021.

### Ordre du Jour

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>13:30 – 13:45:</b> | Introduction par le modérateur, suivie d'un message vidéo de la commissaire Urpilainen et d'un mot de bienvenue.  |
| <b>13:45 – 14:00:</b> | Présentations de la Communication Conjointe sur le renforcement de la contribution de l'UE au multilatéralisme fondé sur des règles et du processus de suivi. |
| <b>14:00 – 14:20:</b> | Présentation du processus " Notre programme commun" de l'ONU - Représentant de l'ONU  |
| <b>14:20 – 15:50:</b> | Débat en plénière structuré autour des questions d'orientation (voir ci-dessous)  |
| <b>15:50 – 16:00:</b> | Conclusion et clôture   |

## Concept

Nous sommes à un moment où nous avons un excédent de défis multilatéraux, mais trop souvent un déficit de solutions multilatérales. Les raisons en sont nombreuses, complexes et interdépendantes. Les acteurs émergents, avec des visions et des agendas contradictoires créent de nouvelles dynamiques, et les relations entre les grandes puissances sont souvent conflictuelles et unilatéralistes. Les modèles de développement fondés sur une approche descendante défient les systèmes de gouvernance inclusifs et ascendants. Le recul démocratique mondial a entraîné un rétrécissement de l'espace civique et politique. Parallèlement, de puissants acteurs non étatiques, tels que les plateformes numériques et les multinationales, façonnent de plus en plus des normes qui influencent ou s'éloignent des canaux traditionnels de surveillance et de participation.

L'accroissement des inégalités exerce une pression sur le contrat social entre l'État et les citoyens, sapant la cohésion sociale et la confiance dans les systèmes démocratiques. Les inégalités économiques et politiques sont étroitement liées - et l'effet de distorsion de la concentration croissante des richesses peut se faire sentir à l'échelle mondiale. À cela s'ajoute un sentiment général de déconnexion des citoyens à tous les niveaux de gouvernance, qui affecte la légitimité de la configuration multilatérale actuelle.

La pandémie de COVID a aggravé et accéléré nombre de ces évolutions négatives, rendant de plus en plus insaisissable la réalisation d'une gouvernance inclusive pour la grande majorité des citoyens. Dans ce contexte, alors que nous faisons face à la pandémie de COVID-19 et réfléchissons à ses conséquences, nous devons reconsidérer les fondamentaux et les valeurs qui sous-tendent l'action collective. Nous devons veiller à ce que la reprise mondiale accélère les efforts visant à réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable, à revenir aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat, et à recourir au multilatéralisme et à la coopération multilatérale pour contribuer à la fourniture de biens publics mondiaux indispensables.

Avec la Communication Conjointe relative au renforcement de la contribution de l'UE à un multilatéralisme fondé sur des règles, l'UE a défini une vision qui soutient ces objectifs et définit son programme multilatéral à long terme. Il s'agit notamment de veiller à ce que le système multilatéral, dont l'ONU est au centre, soit adapté à ses objectifs et revitalisé - par des réformes, en mettant l'accent sur de nouveaux domaines qui ont échappé à la gouvernance mondiale et, bien sûr, par de nouvelles formes de partenariat

The EU is therefore committed to work towards ensuring truly inclusive multilateralism, where the voices of civil society, the private sector, local authorities, social partners, academia, independent media and other key stakeholders count. It is also working on enlarging inclusive formats of engagement on multilateralism, including its own future framework as illustrated by the ongoing process of the Conference on the Future of Europe. Inclusive formats like this are a crucial part of ensuring the relevance of the multilateral system and preserving its legitimacy. Meaningful participation of traditionally overlooked groups, including women and youth, is paramount. Digital technologies can be used to connect and amplify the voices of the most marginalised.

L'Union européenne souhaite façonner cette notion en collaboration avec les nombreuses parties prenantes avec lesquelles elle travaille, notamment parce qu'il s'agit d'une notion dynamique, à multiples facettes, qui nécessite un large engagement. Elle fait l'objet de débats actifs et de visions variées. Au-delà de ceux qui considèrent le multilatéralisme comme l'affaire réservée des États, des appels ont été lancés en faveur d'un "multilatéralisme inclusif et en réseau", d'un "multilatéralisme basé sur des projets", de la "formation de coalitions", ainsi que d'approches multipartites historiques ou expérimentales plus récentes.



En particulier, la déclaration ONU 75, qui a chargé le Secrétaire général des Nations Unies d'élaborer un rapport contenant des recommandations pour aller de l'avant sur «Notre Programme commun», a lancé un important processus de réflexion axé sur un multilatéralisme plus en réseau, plus efficace et plus inclusif, s'appuyant sur la société civile, les villes, les entreprises, les autorités locales et de plus en plus sur les jeunes. Il s'agit notamment d'une conversation mondiale (exercice d'écoute mondiale) qui a touché plus d'un million de personnes à travers le monde, en mettant l'accent sur les voix des jeunes. L'écoute est la première étape – d'importance égale sera de veiller à ce que ces voix façonnent concrètement les ordres du jour et contribuent à fixer des priorités, également au-delà de l'ONU dans d'autres enceintes multilatérales.

Les travaux sur le multilatéralisme inclusif sont étroitement liés à d'autres agendas critiques interdépendants, tels que l'avenir de la gouvernance numérique et les réflexions sur l'avenir de la démocratie, y compris par exemple le prochain Sommet sur la Démocratie organisé par les Etats-Unis, pour n'en citer que quelques-uns. De telles initiatives peuvent être une démonstration pratique d'un multilatéralisme inclusif, soulignant l'importance de travailler avec des partenaires - de toute taille - partageant les mêmes idées pour promouvoir des principes et des valeurs universels.

La discussion au cours de cette session vise à explorer les expériences des participants en matière d'engagement dans le multilatéralisme dans divers contextes, y compris les processus des Nations unies, de l'UE et des régions, dans le but d'apprendre comment nous pouvons concrètement travailler à mettre en œuvre le programme du multilatéralisme inclusif. Dans cette optique, la séance s'articule autour des questions d'orientation suivantes:

- ***Quels sont les domaines et processus prioritaires pour un multilatéralisme plus inclusif? Quelles sont les principales parties prenantes?***
- ***En s'appuyant sur votre expérience en matière d'engagement dans des contextes multilatéraux, comment pouvons-nous tous aller de l'avant dans l'agenda du multilatéralisme inclusif, à l'intérieur et à l'extérieur de l'ONU?***